



## La pratique de la décision stratégique en conseil

À Paris      Durée : 1 jour      Tarifs : public 1 150€ net /adhérent 900€ net (frais de restauration inclus)

Le modèle de simulation des réunions du conseil d'administration est une méthode pédagogique déployée depuis plusieurs années par l'IFA.

Cette formation s'appuie sur des cas réels d'entreprise. Il propose un enrichissement de la réflexion stratégique et de sa pratique au sein du conseil d'administration.

**La méthode de mise en situation est utilisée. Des simulations s'appuyant sur des cas réels de choix structurants sont effectués par de grandes entreprises. Chaque participant aura l'occasion d'agir en tant que membre du conseil d'administration.**

### Prérequis

- Avoir fait la formation « les meilleures pratiques de gouvernance » ou niveau équivalent et « La gouvernance et la conduite de la stratégie » ou niveau équivalent
- Futurs administrateurs et/ ou administrateurs en mandat

### Objectifs

- Contribuer à la réflexion collégiale et participer à la décision stratégique
- Se positionner autour de la table du conseil
- Établir un dialogue tout en faisant émerger une intelligence collective

### Préparation

Avec les documents synthétiques transmis une semaine à l'avance, les participants préparent la session du conseil. L'objectif est de se forger une opinion sur la situation et les options proposées.

### Simulation

Les participants débattent de la situation et des options proposées. L'un des participants, désigné à l'avance (et différent pour chaque session), tient le rôle de président de séance et anime les débats.

### Débriefing

L'intervenante amène les participants à mettre en perspective les débats écoulés, tant sur les choix opérés que sur la dynamique de la discussion et présente les concepts-clés que le cas illustre.

*Avant la formation, une lecture préalable et une préparation d'un dossier type « conseil » seront faites.*

## Contenus des cas

(à titre illustratif)

- **Cas 1** : envisager une cession
- **Cas 2** : faire face à la disruption
- **Cas 3** : définir une stratégie de responsabilité environnementale